

ANNONCES.

Première insertion, 7 centimes par ligne; chaque insertion subséquente, 2 centimes par ligne. Le carré de 20 lignes, \$10 pour l'année et \$5 pour six mois...

VOL. XVII

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de WILLIAM JAMES STEWART, de la cité de Liverpool, Angleterre, par son Procureur d'appointement et constitué Robert Rose Sugars...

Acte concernant la Faillite, 1864. Les créanciers du dit failli sont notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets au syndicat soussigné...

Acte concernant la Faillite, 1864. CANADA. PROVINCE DE QUEBEC. COUR SUPERIEURE. Dans l'affaire de JOHN T. HENDERSON, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. CANADA. PROVINCE DE QUEBEC. COUR SUPERIEURE. Dans l'affaire de JOHN T. HENDERSON, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. CANADA. PROVINCE DE QUEBEC. COUR SUPERIEURE. Dans l'affaire de PEOVEY & MARCH, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. CANADA. PROVINCE DE QUEBEC. COUR SUPERIEURE. Dans l'affaire de GEORGE MARCH, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de WILLIAM WEBB, de Montréal, Courrier d'Echange et Commerçant, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Les créanciers du dit failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets, en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, Syndic soussigné...

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de WILLIAM WEBB, de Montréal, Courrier d'Echange et Commerçant, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de R. & W. P. STANDISH, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de R. & W. P. STANDISH, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JAMES McILLAN, JAMES CARSON et DAVID McILLAN, Marchands-Tailleurs en Gros...

Acte concernant la Faillite, 1864. Les créanciers des dits faillis sont notifiés qu'ils ont fait une cession de leurs biens et effets au syndicat soussigné...

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JOSEPH A. HUDON, de Montréal, Commerçant, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JOSEPH A. HUDON, de Montréal, Commerçant, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de HUGH McGILL et Cie., FAILLI.

Vente par Encaissement de Dettes, Billets, Hypothèques, etc. Il sera vendu par encaissement, MÉRÉDITH, le 14 Avril courant, au Bureau du Syndicat, à la Bourse...

Vente par Encaissement de Dettes, Billets, Hypothèques, etc. Il sera vendu par encaissement, MÉRÉDITH, le 14 Avril courant, au Bureau du Syndicat, à la Bourse...

Vente par Encaissement de Dettes, Billets, Hypothèques, etc. Il sera vendu par encaissement, MÉRÉDITH, le 14 Avril courant, au Bureau du Syndicat, à la Bourse...

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864.

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal. VENTE D'IMMEUBLES. Dans l'affaire de GLOBESKY, FILS & CIE., FAILLIS.

MARDI, le TROISIÈME JOUR D'AVRIL courant, à DIX heures A.M. au Palais de Justice, à Montréal, en la salle réservée pour les procédures en faillite...

QUATRE LOTS VACANTS, situés aux Nos. 106, 107, 108 et 109 sur un plan fait par H. M. Perrault, Ecr., et déposé au Bureau de J. E. O. Labadie, Ecr., Notaire en cette Cité.

Acte concernant la Faillite, 1864. Les créanciers du dit failli sont notifiés de s'assembler au bureau du soussigné, Bâtisse de la Bourse, Rue St. Sacrement, en la Cité de Montréal...

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. W. DECKER, de Montréal, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Les créanciers du dit failli sont notifiés de se réunir au Bureau du soussigné, Bâtisse de la Bourse, en la Cité de Montréal...

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de THÉOPHILE TURGEON, Marchand, de la Cité de Montréal, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Les créanciers du dit failli sont notifiés de se réunir au Bureau du soussigné, Bâtisse de la Bourse, en la Cité de Montréal...

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de ANTOINE CREVIER, de Montréal, Commerçant, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Les créanciers du dit failli sont notifiés de se réunir au Bureau du soussigné, Bâtisse de la Bourse, en la Cité de Montréal...

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

VENTE PAR ENCAISSEMENT D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, &c. SERA VENDU par encaissement au magasin No. 155 Rue Émile, VENDREDI, le 16 AVRIL courant...

GEORGE B. BERUBE, Agent pour l'achat ou la vente de toutes sortes de propriétés foncières, etc., ainsi que pour l'achat ou la vente de Bois de selage, charbon, etc., et le recouvrement de toutes dettes quelconques.

BUREAUX: Ebert's Block, King Street CHATHAM, ONTARIO. REFERENCES: 1710 W. W. McCrea, Conseiller Législatif. R. STEPHENSON, Ecr., Membre des Communes. JOHN SMITH, Ecr., M.P.

SOUSCRIPTIONS AUX Œuvres de Champlain. SIX VOLUMES IN-QUARTO. Ornés de plus de 100 Cartes et Gravures. PRIX: \$15.

LES ŒUVRES DE CHAMPLAIN, publiées à sous le patronage de l'Université-Laval, et qui ont été détreuées lors de l'incendie de l'imprimerie de la Reine vont être ré-imprimées et paraîtront en janvier ou février prochain.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JOSEPH A. HUDON, de Montréal, Commerçant, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de HUGH McGILL et Cie., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de HUGH McGILL et Cie., FAILLI.

A VENDRE. SAVAGE, LYMAN & Cie., SEULS AGENTS POUR LA PUSSUYE DE LA MANUFACTURE ULYSSE NARDIN, Locle en Suisse, VIENNENT DE RECEVOIR PAR L'EXPRESS DE CETTE CÉLÈBRE FABRIQUE UNE CAISSE DE CHRONOMETRES ET DE MONTRES MAGNIFIQUES.

Avec boîtes d'or ou d'argent de tous les goûts, GARANTIES DE TENIR LE TEMPS PARFAITEMENT, CHAQUE MONTRE ETANT ACCOMPAGNÉE D'UNE GARANTIE OFFICIELLE.

UN LOT DE TERRE ou EMPLACEMENT, sis et situé dans le Faubourg St. Joseph, de la Cité de Montréal, étant le lot numéro quatre-vingt-dix-neuf désigné comme tel sur un plan de lots de la propriété ci-devant appartenant à David Ross et son épouse...

TRANSPORT DES MALLES. BUREAU DE POSTE, MONTRÉAL, 10 AVRIL 1864. Distribuées MALLES. Levées.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

FEUILLETON. LE FILS DU FAUCONNIER.

LE FILS DU FAUCONNIER. XXV. VILLE GAGNÉE (Suite).

Belle-Rose retint quelque minutes Geneviève à son côté, puis, se levant, elle se dirigea vers la porte de la chambre...

— Belle-Rose retint quelque minutes Geneviève à son côté, puis, se levant, elle se dirigea vers la porte de la chambre...

— Belle-Rose retint quelque minutes Geneviève à son côté, puis, se levant, elle se dirigea vers la porte de la chambre...

— Belle-Rose retint quelque minutes Geneviève à son côté, puis, se levant, elle se dirigea vers la porte de la chambre...

— Belle-Rose retint quelque minutes Geneviève à son côté, puis, se levant, elle se dirigea vers la porte de la chambre...

— Belle-Rose retint quelque minutes Geneviève à son côté, puis, se levant, elle se dirigea vers la porte de la chambre...

— Belle-Rose retint quelque minutes Geneviève à son côté, puis, se levant, elle se dirigea vers la porte de la chambre...

— Belle-Rose retint quelque minutes Geneviève à son côté, puis, se levant, elle se dirigea vers la porte de la chambre...

— Belle-Rose retint quelque minutes Geneviève à son côté, puis, se levant, elle se dirigea vers la porte de la chambre...

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864.

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal. VENTE D'IMMEUBLES. Dans l'affaire de GLOBESKY, FILS & CIE., FAILLIS.

MARDI, le TROISIÈME JOUR D'AVRIL courant, à DIX heures A.M. au Palais de Justice, à Montréal, en la salle réservée pour les procédures en faillite...

QUATRE LOTS VACANTS, situés aux Nos. 106, 107, 108 et 109 sur un plan fait par H. M. Perrault, Ecr., et déposé au Bureau de J. E. O. Labadie, Ecr., Notaire en cette Cité.

Acte concernant la Faillite, 1864. Les créanciers du dit failli sont notifiés de s'assembler au bureau du soussigné, Bâtisse de la Bourse, Rue St. Sacrement, en la Cité de Montréal...

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de L. W. DECKER, de Montréal, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Les créanciers du dit failli sont notifiés de se réunir au Bureau du soussigné, Bâtisse de la Bourse, en la Cité de Montréal...

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de THÉOPHILE TURGEON, Marchand, de la Cité de Montréal, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Les créanciers du dit failli sont notifiés de se réunir au Bureau du soussigné, Bâtisse de la Bourse, en la Cité de Montréal...

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de ANTOINE CREVIER, de Montréal, Commerçant, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Les créanciers du dit failli sont notifiés de se réunir au Bureau du soussigné, Bâtisse de la Bourse, en la Cité de Montréal...

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de CHARLES PEGNEN, FAILLI.

VENTE PAR ENCAISSEMENT D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, &c. SERA VENDU par encaissement au magasin No. 155 Rue Émile, VENDREDI, le 16 AVRIL courant...

GEORGE B. BERUBE, Agent pour l'achat ou la vente de toutes sortes de propriétés foncières, etc., ainsi que pour l'achat ou la vente de Bois de selage, charbon, etc., et le recouvrement de toutes dettes quelconques.

BUREAUX: Ebert's Block, King Street CHATHAM, ONTARIO. REFERENCES: 1710 W. W. McCrea, Conseiller Législatif. R. STEPHENSON, Ecr., Membre des Communes. JOHN SMITH, Ecr., M.P.

SOUSCRIPTIONS AUX Œuvres de Champlain. SIX VOLUMES IN-QUARTO. Ornés de plus de 100 Cartes et Gravures. PRIX: \$15.

LES ŒUVRES DE CHAMPLAIN, publiées à sous le patronage de l'Université-Laval, et qui ont été détreuées lors de l'incendie de l'imprimerie de la Reine vont être ré-imprimées et paraîtront en janvier ou février prochain.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de JOSEPH A. HUDON, de Montréal, Commerçant, FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de HUGH McGILL et Cie., FAILLI.

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de HUGH McGILL et Cie., FAILLI.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE—Au Canada, un an, \$5; six mois, \$3. EDITION HEBDOMADAIRE—Au Canada, un an, \$3; six mois, \$1.50.

NO. 131

Pierre joignit Belle-Rose au milieu de la mousquetade. Une balle l'effleura près du sourcil. Un demipouce plus bas, elle lui cassait la tête.

— Eh! frère, ils l'ont baptisé! dit Belle-Rose en voyant le sang qui mouillait le front du jeune soldat.

— Nous voilà comme des tanches, dit-il de cette air tranquille qui ne l'abandonnait jamais; creusons.

— Très bien, dit-il; on s'ape en avant. Mine et contre-mine! dit La Deroute; creusons.

— Pour savoir jusqu'où va la cruauté de ces charmants êtres que nos passions grandissent tant, il faut voir les femmes entre elles. (BIZAC.)

— Les femmes n'ont qu'un culte, une croyance, c'est ce qu'elles aiment; ce qui leur plaît est sacré; elles lui sacrifient tout avec le plus touchant héroïsme. (ALPH. KARR.)

— La curiosité des femmes est excessive, mais je crois qu'on peut en réduire les motifs à deux articles. Ce qu'on pense d'elles en bien, ce qu'on pense des autres en mal; voilà leurs deux grandes recherches. (L'abbé de Bernis.)

— La femme curieuse se faufile dans les ménages, se fait un canevas de toutes les chroniques du quartier, et y brode à merveille, crie par-dessus les toits, mais sous le sceau du secret, les confidences qu'elle a arrachées, tenit l'honneur des familles, et expose cent fois son époux pacifique aux chevaleresques émotions d'un duel à mort. (PAUL BÉNÉDICT.)

— Pour satisfaire leur curiosité, les femmes bravent tout, même la honte de laisser croire qu'elles ont un front qui ne sait plus rougir. En l'an de grâce 1856, le tribunal d'une ville de la France devait s'occuper d'une affaire scandaleuse, et, comme toujours en pareil cas, les banes de la salle d'audience furent bientôt garnis d'un grand nombre de dames, toutes très-élegamment parées. Le greffier allait commencer la lecture de l'acte d'accusation, lorsque le président prit la parole, et dit en s'adressant aux belles curieuses: «Mesdames, vous ignorez sans doute que l'affaire est des plus scandaleuses, et que l'honnête femme ne saurait en entendre les détails sans rougir jusqu'à un blanc des yeux. J'ai cru devoir vous en avertir, et j'espère que toutes les femmes honnêtes vont sortir de cette chambre.»

— Deux frères, qui venaient avec la plus laudable économie, rentrer le soir chez eux; la nuit est noire, le pavé glissant; un des deux tombe et pousse un grand cri; l'autre, d'un ton d'anxiété et tendant la main à son frère qui se relève péniblement, dit: «As-tu déclaré ton pantalon?»

— Dialogue surpris entre deux signards arrêtés devant le grand bassin des Tuileries: — Que c'est un bel homme tout de même que le tambour-major de chez nous... que je ne comprend pas que la nature il produise des phénomènes aussi gigantesques! — Embêtement, que le nôtre est plus grand.

— Pas possible! — Il est si grand que je vous retiré, qu'il est obligé de se mettre à genoux pour se gratter la tête... sinon qu'il n'arriverait pas.

— Le Figaro s'est rendu comble du complet succès. — L'Élie de la Réunion. — Vent se séparer de la France. — En ce cas, il faudrait, je pense. — Songez à lui changer son nom.

LE PAYS.

MONTRÉAL, 15 AVRIL 1869.

AVIS.

L'administration du Pays prévient ses abonnés des districts du nord de la province que M. Oswald Cérat, pendant son séjour dans leurs diverses localités, se chargera de toute perception de fonds concernant les annonces ou les abonnements. Nous prions nos souscripteurs de bien vouloir profiter de l'occasion; ils éviteront ainsi des dépenses à l'administration et faciliteront de beaucoup le règlement des comptes semestriels.

De plus en plus fort.

On pensait peut-être, d'après les récents articles de la Minerve, que l'idiotisme des écrivains de cette feuille avait atteint son apogée. Il n'en était rien, pourtant, et l'émotion qu'ils éprouvent à l'approche de l'objet de leur culte semble les avoir entraînés au-delà des limites qu'ils avaient atteintes jusqu'à présent. C'est au moins la seule excuse que nous puissions entrevoir pour l'attitude de ces deux colonnes qui s'ouvrent à leurs lecteurs hier matin. La Minerve fait des efforts inouïs pour faire accepter à ceux qui la lisent un certain nombre de propositions dont le simple énoncé suffit pour en faire apercevoir l'extrême absurdité.

Ainsi l'on se rappelle que, la semaine dernière, elle affirmait que l'émigration de nos classes laborieuses, de nos agriculteurs vers les Etats-Unis, était un avantage; que ceux qui restaient avaient plus de place et recevaient l'argent que les autres eussent en partage. Maintenant elle déclare, au plus grand sérieux possible, que cette émigration est l'œuvre unique du Canada.

On croira peut-être après cela que la Minerve nous félicite de la puissante influence que nous exerçons, mais qu'elle n'a pourtant jamais voulu reconnaître auparavant, et nous témoignait sa vive reconnaissance des services que nous avons ainsi rendus à ceux des citoyens qui persistent encore à demeurer en Canada? Point du tout. Elle nous condamne au contraire plus sérieusement que jamais! Que dire après cela de pareilles gens?

Nous n'ai disputons pas avec la Minerve sur l'étendue des résultats de nos écrits; elle donne elle-même une preuve assez visible des effets que nous sommes en état de produire. Si l'on en juge par les colères périodiques auxquelles elle se livre à notre égard depuis quelque temps; mais enfin nous n'essons jamais de croire, avant qu'elle l'ait avancé, que par la magie de quelques articles de journaux, il nous avait été possible de décider cinq cent mille canadiens, renommés pour leur attachement au lieu de leur naissance, à quitter patrie, amis, parents au milieu desquels ils vivaient heureux, pour courir vers un pays qu'elle dit moitié moins riche et doublement dépeuplé!

La Minerve prend évidemment ses lecteurs pour d'incompréhensibles imbéciles. Le mot n'est pas élégant; il est peut-être dur, mais nous n'en avons vous mille fois plus d'autres. Vous nous peindre aussi bien le sentiment que nous inspire la lecture de son dernier écrit.

Qu'un journal, en représentant sous des couleurs attrayantes une contrée encore inconnue et lointaine, puisse induire quelques esprits aventureux à s'y porter pour y chercher fortune, cela se conçoit au besoin. Mais qu'il puisse continuer à faire duver l'illusion pendant plusieurs années consécutives, il faut être très... rédacteur de la Minerve pour oser le dire et bien... lecteur de la Minerve pour consentir à le croire.

Non, messieurs de la Minerve, nous n'avons pas chassé hors de notre province une seule des familles dont sont encombrés depuis dix ans les villages qui traversent la frontière.

Qui doit donc porter la responsabilité de cette alarmante émigration? Voulez-vous le savoir? Ce sont les extravagantes folies des hommes d'état dont vous préconisez les œuvres, qu'elle nous ont fait.

Quel est donc le motif qui vous a fait écrire ces articles de corruption, ruineuse pour le peuple, qui n'ont cessé de marquer nos années de pouvoir de votre idole. C'est votre absurde politique financière; c'est la dette disproportionnée à nos moyens que vous n'avez cessé de grossir, d'année en année, tout en proclamant de miraculeux surplus. Il ne s'est pas fait en Canada une seule dépense qui n'ait en pour objet primitif, et souvent presque unique, l'intérêt personnel ou politique de ceux qui vous ont menés. L'histoire de vos hauts faits en ce genre est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la répéter ou même de la résumer. Tout l'espace de notre feuille n'y suffirait point.

Par qui sont payés vos impôts? Par les classes laborieuses surtout. Comment prélevez-vous les revenus dont vous avez besoin pour votre majestueux gouvernement? Sur les objets de première nécessité dont le peuple travaille et le plus besoin pour réparer ses forces. Au lieu de tirer des richesses l'argent qu'il vous faut pour vos constructions, vos fortifications, vos armées, vos armées militaires, en taxant les objets de luxe ou ceux qu'on peut fabriquer dans le pays, vous faites payer deux

droits différents sur le sucre et sur le thé. Le pauvre doit acheter du thé que le riche; il lui en faudrait davantage même. Il emploie autant de sucre que le riche. Chaque livre de sucre que consomme la famille, paie au trésor de 3 à 4 cents, chaque livre de café 3 cents, chaque livre de thé de 20 à 30 sous. Comptez ce qu'une famille d'ouvriers paie ainsi par année.

Mais, par exemple, le gouverneur général à qui vous donnez 50,000 piastres par année, à qui vous fournissez gratuitement un logement splendide ne paie aucun droit sur les effets importés pour son usage! Que la Minerve prenne le tarif de nos douanes et elle y verra que les objets que nous pourrions fabriquer dans le pays sont presque exempts de droits tandis que ceux de première nécessité sont taxés dans une proportion ruineuse pour les gens qui tirent de leur travail journalier leurs seuls moyens d'existence.

Les salaires baissent et le coût de la vie augmente, grâce à la politique conservatrice. Placés comme nous le sommes nous ne pouvions compter sur une prospérité durable qu'avec un gouvernement conduit avec la plus stricte économie.

Les conservateurs se sont jetés dans l'exercice contraire. Eux seuls sont donc responsables de la dépopulation générale et croissante de nos campagnes.

Que la Minerve aille dans les bureaux de poste des centimes raux; elle y verra que les neuf dixièmes des lettres qui y passent portent des timbres américains. Elle y apprendra que la plupart de celles qui renferment de l'argent sont expédiées aussi des Etats-Unis. Elles viennent de canadiens qui aident ainsi leurs parents malheureux ou qui appellent après eux des amis trop pauvres pour les aller rejoindre sans ce secours.

La Minerve voit-elle à encore l'influence du Pays? Ces malheureux exilés, trompés par nous, broyés sous les impôts, perdant le fruit de leurs sueurs avec les heureux citoyens de cette puissante qui bâtit des chemins inutiles, achète des territoires encore déserts, et va chercher des bras de l'autre côté de l'Atlantique.

En vérité si l'article de la Minerve était écrit de Beaufort nous comprendrions comment il a pu voir le jour.

La Minerve dit aussi que nos écrits contre l'organisation de la milice ont répandu dans les campagnes une terreur panique suffisante pour expliquer le départ du plus grand nombre des futurs. D'abord nous n'avons pas dit un mot de la loi, du moins depuis les derniers six mois. Quel lien avons nous eu avec les nominations ridicules dans le département, mais nous ne croyons pas que cela puisse avoir été de nature à chasser du Canada ceux qui s'y trouvaient bien. Quant à la terreur de la guerre qu'elle attribue à nos jeunes gens, nous pensons que la feuille conservatrice fait, comme elle en a pris l'habitude pour plaire à son noble patron, une grave injure à notre race. Les quarante mille soldats franco-canadiens qui prirent volontairement place dans les rangs de l'armée américaine et dont la plupart traversèrent exprès la frontière, donnent un exemple terrible à l'accusation de lâcheté que la Minerve porte gratuitement contre eux pour nous combattre. Le courage, dans la plupart des paroisses, a pris le soin d'expliquer la nature inoffensive de la loi. Sa parole est trop librement écoutée, son influence trop librement reconnue pour qu'on puisse en attribuer l'émigration à cette cause. Nous avons censuré l'idée d'une armée permanente basée sur la conscription comme tyrannique, sur l'enrôlement volontaire comme ruineux. Nous pensons plus fermement que jamais qu'il serait inutile, dangereux même, d'imposer au peuple cette charge nouvelle qui ne saurait qu'augmenter le poids des impôts devant lesquels tant de familles fléchissent déjà.

La Minerve croit qu'un gouvernement corrompu et entouré de formes ornementales convient mieux que tout autre à notre pays. Elle dit l'autre jour que l'émigration d'une forte partie de notre population constitue un grand avantage pour ceux qui restent. Nous croyons tout le contraire. Il n'est donc pas probable que nous puissions nous entendre jamais. Dans tous les cas, nous supplions la Minerve de ne plus servir désormais à ses lecteurs si cela lui est possible, des plats de la force de ceux que nous avons dit signaler depuis quelque temps. Sir George arrive. Espérons que la joie qu'elle ne peut manquer d'éprouver rétablira cette raison que sa trop longue absence avait évidemment troublée.

Encore des annexionnistes. L'honorable M. Rob. J. Walker a récemment écrit une lettre au sujet de la question de l'Alabama dans laquelle il déclare que l'Angleterre doit être tenue responsable de tous les torts causés aux Etats-Unis par le prolongement de la guerre dont la sortie des corsaires confédérés a été la cause, puis il conclut en assurant qu'il n'y a que trois moyens de régler l'affaire:

1. Par la guerre. Il espère que l'on évitera ce malheur.

2. Par un arbitrage où les droits du gouvernement aussi bien que ceux des particuliers seraient pris en considération.

3. Par la reconnaissance, de la part de l'Angleterre, de l'indépendance des colonies de l'Amérique-Britannique.

Il n'y a rien, dit M. Walker, dans cette dernière suggestion d'humiliation pour l'Angleterre puisqu'elle devra en venir là tôt ou tard.

Le journal qui a publié la lettre en question ajoute: Le moyen proposé dans le paragraphe No 3 commence à

occuper sérieusement l'attention des membres du Congrès et des hommes influents qui entourent le président.

Sont-ils sérieux?

Un article éditorial du Nouveau Monde d'hier au soir, au sujet de la décision du sénat touchant le traité de l'Alabama, se termine par la phrase suivante:

Où, le temps est venu aux Etats-Unis pour tenter, sur les Antilles et le Canal, l'accomplissement de la destinée manifestée, et cela, sans qu'il leur en coûte probablement ni un homme ni un sou.

Une citation maintenant de la Gazette de Montréal, tirée du même journal:

Si l'attitude prise par le Sénat se confirme, et si le président Grant approuve l'Appelle, l'Angleterre aura pas d'autre alternative que de prendre les armes ou de se résigner à voir un flot d'armes du côté de l'Atlantique, ou d'un big ship de l'autre.

Depuis plusieurs années, nos hommes d'Etat occupent à ce dernier régime, et il se peut que nous assistions à la chute d'un autre grand Empire.

Nouvelle-Ecosse.

La nomination des candidats dans les comtés de Hauts, Richmond et Yarmouth a eu lieu, mardi dernier. MM. Howe et Goudge firent des discours.

Dans le comté de Richmond, M. Leveson, anti-unioniste, et M. Henry, unioniste, furent proposés.

Les deux candidats parlèrent. A Yarmouth, MM. Killam et Clements sont les candidats. Le premier est en faveur du rappel, et le second est partisan du régime actuel.

Les deux candidats exprimèrent leurs vues sur la situation.

Prorogation probable du Parlement Fédéral. On lit dans le Franco-Canadien:

La seconde session de cette Législature doit s'ouvrir demain. Nous tenons de sources à peu près authentiques que cette convocation n'est faite que pour la forme et que les chambres auront à se réunir pendant trois semaines. On a dû même télégraphier aux députés des Provinces Maritimes pour les prévenir du fait et les inviter à ne pas se mettre en chemin avant l'expiration de l'ajournement.

Ce retard est sans doute causé par le besoin qu'éprouvent les ministres de faire connaissance et de s'entendre quelque peu sur le programme politique qu'ils doivent offrir aux électeurs.

L'élection de M. Howe n'est pas non plus sans leur inspirer des inquiétudes. Les dernières nouvelles font voir que toutes les assemblées récemment tenues dans le comté de Hauts ont été hostiles et diminue d'autant les espérances de ses amis.

Ainsi, à tout cela, que Sir George Cartier vient de faire l'acquisition d'un territoire aussi embarrassant pour son gouvernement que le serait au commun des mortels un éléphant gagné à une loterie, et chacun comprendra que les sages du conseil privé ont besoin d'aviser quelque peu.

La Gazette Officielle.

La publication de cette gazette est encore un mystère pour tout le monde, excepté pour MM. Cauchon et Compagnie. La Chambre elle-même ignore complètement tout ce qui s'est fait dans cette mystérieuse transaction.

Le gouvernement avait bien fait préparer certains documents pour les publier, mais, fort de sa majorité à la chambre, et de la majorité de 8600 indémittés, il a refusé de remplir sa promesse et de donner à la Chambre, elle-même, les renseignements quelle demandait.

Ainsi, il est de fait que tout ce qui s'est passé entre M. Cauchon et M. Chauveau, au sujet des impressions de la chambre comme de la Gazette, est encore un mystère profondément tenu secret.

Tout ce que nous voyons, c'est que le dernier numéro de la Gazette Officielle, a commencé un nouveau système de publier les lois, tout au long. On y trouve les lois sur l'Education (avec l'amendement) catholique et sur la colonisation.

Ainsi M. Cauchon qui a imprimé ces mêmes lois deux ou trois fois, pour la chambre et le conseil, les imprime en volumes. Et, cependant, ces deux lois, avant leur passage, étaient presque inconnues du peuple, faute de publicité.

Le gouvernement en refusant de faire connaître à la chambre, ce qu'elle paie pour son propre imprimeur, a certainement commis un abus d'autorité déplorable.

C'est de plus un manque de respect envers les députés, et nous sommes étonnés que l'opposition n'ait pas déployé un peu plus d'énergie. Elle devait revendiquer les droits et les privilèges de la Chambre en protestant d'une manière plus formelle.

La question individuelle de la nomination d'un imprimeur de la Reine est secondaire, mais la question de savoir, si un gouvernement quelconque a le droit de refuser à la Chambre, ce que l'on a fait pour elle et dont elle porte la responsabilité vis-à-vis du gouvernement aussi bien que ceux des particuliers seraient pris en considération.

Autrement les gouvernements, qui refusent, comme les législatures qui subissent cet abus de pouvoir, finissent par tomber dans le discrédit.

Nous regrettons donc, que, de part et d'autre, l'on n'ait pas été plus jaloux de respecter les droits fondamentaux de tout gouvernement représentatif qui tient au respect public.

Tout le monde sait qu'il existe des documents. Que veut dire ce silence? Le Courrier du Canada nous disait dernièrement qu'il a sur le sujet des révélations, et qu'il a à recueillir une très piquante histoire plus tard au public—Canadien.

De la Gazette de St. Hyacinthe: «Il est bien certain que les hommes de jour sont souvent en contradiction avec leur passé et suivant les circonstances, l'on peut en s'en rendre compte en leur plaignant: cela dépend beaucoup de l'importance de l'honneur, de son influence et de l'effet qu'une parole conversion peut avoir sur les intérêts du public. Dans le pays, nous avons eu quelquefois des changements pour le mieux, mais si rarement que cela n'est guère la peine d'en parler: d'un autre côté les persévérations politiques ont été à l'ordre du jour, le patriotisme d'aujourd'hui est devenu le toy du lendemain, et pour faire oublier ses antécédents le patriote proclame s'est fait plus anglais que les anglais.»

«Nous ne voudrions point nous faire les apôtres de l'immigration au Wisconsin, c'est pourquoi nous n'avons pas voulu de ces hommes qui nous adressent aux nécessités qui obligent de quitter leur pays, seraient embarrassés sur le choix de l'époque à prendre pour s'établir dans le Wisconsin.»

M. Gilman et Doherty pour la défense. M. Bédard le soutient plusieurs questions de droit en faveur de la défense.

La cour après avoir examiné les questions, fait acquiescer l'accusé.

FAITS DIVERS. EMBARRAS.—Hier matin, 120 personnes gens sont arrivés de St. Paul, se sont immédiatement mis en route pour les Etats-Unis. Ils vont demander à l'étranger que la patrie leur refuse le pain et le travail.

Arrivée.—On dit que le père du malheureux officier Wittaker vient d'arriver à Portland par le vaisseau North American.

—Nous apprenons avec plaisir que M. E. P. Lavoie est parti pour la pratique de la médecine, la semaine dernière, après un excellent séjour de Professeurs de la Faculté de Médecine de l'Université Victoria, se propose de s'établir en cette ville dans le courant de l'été prochain.—Communiqué.

—L'empêchement dans cette affaire est terminé, Grafton est accusé d'homme de bien (laudable) et sera en procès au prochain trimestre de la Cour Criminelle.

—Un verre par une amorce publiée ailleurs que M. Dugas, marchand tailleur d'origine de ce pays, mais il est inutile de faire observer que ses pratiques seront tout aussi saluaires de lui qu' auparavant. Elles y sont même assurées, car une foule de non-votants dans son genre qui ne leur pouvait offrir auparavant.

—Un soldat et un sergent du 6ème régiment ont pris la clef des champs, depuis quelque temps. Le soldat, nommé Ryan, est le même qui a été accusé de tentative pour avoir assisté aux funérailles de Doody.

—Hier matin, vers une heure, le feu se déclara dans le magasin de tabac de M. J. Rivet, car Charbonnel. Les pompiers furent promptement sur les lieux; mais les flammes envahirent d'abord le magasin de tabac, puis se propagèrent dans le magasin de charbon.

La famille de M. Rivet, qui occupait des appartements au-dessus du magasin, n'a pu que difficilement échapper à la suffocation.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

On veut aller à la recherche des mines d'or, on veut acquiescer tout à prix des richesses subites. Eh bien! soit, mais qu'on ne perde garde: l'ennemi le plus dangereux quelconque, c'est l'illusion. Si par fureur le sort favorable le mortel croit qu'il est riche, qu'il se livre à l'excès, et se par en retirer les moyens indispensables à son existence, bien s'avent, trop souvent hélas! il n'y trouve que la déception et la mort.

Disons en passant: le malheur pour nous, car il nous a fait perdre l'impressionnable. Si présent-t-il une chance de succès, aussitôt on s'élançait en foule à sa poursuite, laissant tout derrière soi. Quand la nouvelle de la découverte des mines d'or de Californie parvint au Canada, des plantages incommensurables de canadiens, quittèrent leurs foyers, leurs familles, leurs biens, pour aller chercher fortune dans le nouveau monde.

Tout le monde sait quel succès couronna leurs efforts: ils en ont recouvert et plusieurs restaurés ou habillés victimes des indigènes.

Tout est. M. le Rédacteur, les résultats funestes du mépris des arts et de la vie paisible de l'agriculture.

Nous avons ici des terrains immenses qui ne demandent qu'un peu de culture pour produire un centuple. Ce serait aujourd'hui le moment le plus favorable pour les faire valoir. Que les canadiens de ce pays se souviennent que les Etats-Unis, fure de ressources, viennent de choisir des emplacements, où ils veulent leurs travaux commencer d'un plein succès.

Que l'on se souvienne des aptitudes pour le commerce, les trouvant toujours chez le public un appui suffisant.

Nous ne voudrions point nous faire les apôtres de l'immigration au Wisconsin, c'est pourquoi nous n'avons pas voulu de ces hommes qui nous adressent aux nécessités qui obligent de quitter leur pays, seraient embarrassés sur le choix de l'époque à prendre pour s'établir dans le Wisconsin.

M. Gilman et Doherty pour la défense. M. Bédard le soutient plusieurs questions de droit en faveur de la défense.

La cour après avoir examiné les questions, fait acquiescer l'accusé.

FAITS DIVERS. EMBARRAS.—Hier matin, 120 personnes gens sont arrivés de St. Paul, se sont immédiatement mis en route pour les Etats-Unis. Ils vont demander à l'étranger que la patrie leur refuse le pain et le travail.

Arrivée.—On dit que le père du malheureux officier Wittaker vient d'arriver à Portland par le vaisseau North American.

—Nous apprenons avec plaisir que M. E. P. Lavoie est parti pour la pratique de la médecine, la semaine dernière, après un excellent séjour de Professeurs de la Faculté de Médecine de l'Université Victoria, se propose de s'établir en cette ville dans le courant de l'été prochain.—Communiqué.

—L'empêchement dans cette affaire est terminé, Grafton est accusé d'homme de bien (laudable) et sera en procès au prochain trimestre de la Cour Criminelle.

—Un verre par une amorce publiée ailleurs que M. Dugas, marchand tailleur d'origine de ce pays, mais il est inutile de faire observer que ses pratiques seront tout aussi saluaires de lui qu' auparavant. Elles y sont même assurées, car une foule de non-votants dans son genre qui ne leur pouvait offrir auparavant.

—Un soldat et un sergent du 6ème régiment ont pris la clef des champs, depuis quelque temps. Le soldat, nommé Ryan, est le même qui a été accusé de tentative pour avoir assisté aux funérailles de Doody.

—Hier matin, vers une heure, le feu se déclara dans le magasin de tabac de M. J. Rivet, car Charbonnel. Les pompiers furent promptement sur les lieux; mais les flammes envahirent d'abord le magasin de tabac, puis se propagèrent dans le magasin de charbon.

La famille de M. Rivet, qui occupait des appartements au-dessus du magasin, n'a pu que difficilement échapper à la suffocation.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

—Un homme, entre deux et dix heures, a été renversé par un cheval dans les rues de Québec. Il a été transporté à l'hôpital, mais il est mort quelques heures après.

COMMERCE.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Montréal, 14 avril, 1869. L'on ouvert à 12 1/2 et fermé à 12 1/4. Argent américain acheté à 7 1/2 et vendu à 7 1/4 en argent dur.

Achévé à 78 et vendu à 78 en argent dur. Argent dur acheté de 4/5 d'escompte et vendu à 4 1/2 de prime.

Argent de la Banque du Haut-Canada acheté à 78 et vendu à 78 en argent dur. Changes sur Londres à 2 1/2 à 3.

OSCAR TURGEON, No. 5, Place d'Armes.

COTE DES FONDS A NEW-YORK. New-York, 13 avril, 4.30 P.M.

Ouverts. Fermes. Op. 100... 122 1/2 122 1/2

West 11: Télégraphie... 163 1/2 163 1/2

New-York Central... 101 101

Rock... 102 102

North Western... 122 122

Port Wayne... 111 111

Mercur... 101 101

Change sterling... 107 107

Bills Privés.

LES personnes qui, dans la Province de Québec, se proposent d'adresser au PARLEMENT...

EN ROUTE POUR LA CALIFORNIE!

Compagnie des Navires à Vapeur de la Malle du Pacifique.

NOUVEAU TELEGRAPHE.

Manufacture de Carrosses, Nos. 125 & 127, RUE ST. ANTOINE.

CORPORATION DE MONTREAL.

Défense d'élever des Cochons, etc., etc.

CORPORATION DE MONTREAL.

Dix pour Cent à Sauver. ARRERAGES DE COTISATIONS.

CORPORATION DE MONTREAL.

DEPARTEMENT DE L'AGUEDUC.

Aux Médecins et au Public.

Le soussigné annonce à ses nombreux amis et amis médecins de la ville et des campagnes...

COMPAGNIE DE Vapeurs Océaniques de Montréal.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

MAISONS et de TERRAINS.

Aux Propriétaires.

EAUX MINÉRALES DE VARENNES.

Le Dr. STERRY HUNTA possède plusieurs années de recommandation...

POELES! POELES! POELES!

COUCHETTES EN FER! Réfrigérants! Réfrigérants!!

BUREAU D'AGENCE.

C. H. HEARN, OPTICIEN, 242 et 244, RUE NOTRE-DAME.

COMPAGNIE DE Vapeurs Océaniques de Montréal.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

MAISONS et de TERRAINS.

Aux Propriétaires.

EAUX MINÉRALES DE VARENNES.

Le Dr. STERRY HUNTA possède plusieurs années de recommandation...

POELES! POELES! POELES!

COUCHETTES EN FER! Réfrigérants! Réfrigérants!!

BUREAU D'AGENCE.

C. H. HEARN, OPTICIEN, 242 et 244, RUE NOTRE-DAME.

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA.

ARRANGEMENTS D'HIVER-1899.

MAISONS et de TERRAINS.

Aux Propriétaires.

EAUX MINÉRALES DE VARENNES.

Le Dr. STERRY HUNTA possède plusieurs années de recommandation...

POELES! POELES! POELES!

COUCHETTES EN FER! Réfrigérants! Réfrigérants!!

BUREAU D'AGENCE.

C. H. HEARN, OPTICIEN, 242 et 244, RUE NOTRE-DAME.

J. A. & J. E. O. LABADIE.

NOTAIRES PUBLICS.

P. S. ROSS et FRERE.

NOTAIRES PUBLICS.

G. T. DORION & CIE.

NOTAIRES PUBLICS.

LORANGER et LORANGER.

NOTAIRES PUBLICS.

J. B. VALLEE.

NOTAIRES PUBLICS.

BUREAU & NORMANDEAU.

NOTAIRES PUBLICS.

Compagnie d'Assurance 'COMMERCIAL UNION'.

19 & 20 CORNHILL, LONDRES.

II. A. A. BRAULT.

NOTAIRES PUBLICS.

DR. M. F. E. VALOIS.

DENTISTE.

L'ORANGER et LORANGER.

NOTAIRES PUBLICS.

J. B. VALLEE.

NOTAIRES PUBLICS.

BUREAU & NORMANDEAU.

NOTAIRES PUBLICS.

Vertical text on the far right edge of the page.